

Accompagnement VAE Assistant de Vie aux Familles

SAP13

| Formateur | Pré-requis |
|--|--|
| Formatrice spécialisée dans le métier ou le secteur visé | 1607 heures d'expérience professionnelle dans le métier visé |
| Nombre de participants | Public |
| 4 à 10 personnes maximum | Tout public |
| Coût | Durée |
| 1800 euros / personne | 26 heures |

Objectifs

Obtenir la reconnaissance officielle des compétences professionnelles du métier exercé par l'obtention du titre "Assistant de vie aux familles"

Etre capable de reconnaître et d'analyser les compétences acquises à travers l'expérience professionnelle et du référentiel de certification.

Formalier les compétences et les rédiger dans le dossier professionnel qui sera présenté lors du passage d'examen.

Préparer le candidat à l'examen du titre "Assistant de vie aux familles"

Modalités d'accompagnement

L'accompagnement VAE se réalise en présentiel alternant regroupement de candidats et entretiens personnalisés.

Cet accompagnement est mené par une formatrice spécialisée dans le secteur. Celle-ci apporte son expertise et son analyse du métier nécessaire dans la rédaction du dossier professionnel.

Les méthodes utilisées peuvent être : entretiens personnalisés, rédaction de compte-rendu d'expériences, recherche de témoignages et de preuves, Analyse du référentiel de compétences du titre et examen blanc.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

Locaux accessibles tout handicap au rez-de-chaussée et tout handicap sauf moteur au 1er étage.

Merci de nous contacter pour étudier la possibilité d'adapter la formation à votre handicap.

ACCOMPAGNEMENT VAE : ADVF

Ecole



Jeanne 

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Déroulement de l'accompagnement

Objectif de la première étape: confirmer le choix de la certification et de son engagement dans la démarche d'accompagnement

L'accompagnateur amènera le candidat à une réflexion approfondie et à un questionnement sur le choix de la certification visée, et sur son projet professionnel. L'étude commune du Référentiel de Certification et son appropriation par le candidat permet de valider son choix et sa demande.

Objectif de la seconde étape : analyser les expériences pour faire émerger les compétences professionnelles

A travers les différentes expériences professionnelles du candidat, celui-ci fait émerger les compétences qu'il a mises en œuvre afin de réaliser l'ensemble du travail qui lui a été confié. Cette prise de conscience se fait à travers un inventaire de ses expériences et de ses pratiques professionnelles qu'il partage avec le groupe en tenant compte du référentiel de formation et de certification..

Objectif de la troisième étape : guider la formalisation du dossier présenté au jury VAE

Après une présentation du dossier de synthèse de pratiques professionnelles, le stagiaire rédige avec la précision attendue par le jury les expériences professionnelles retenues lors de l'étape précédente. Cette étape est réalisée et rédigée par le stagiaire

Objectif de la quatrième étape : préparer le candidat à l'entretien avec le Jury

Cette étape consiste à expliquer le déroulement de l'épreuve, en indiquant les attentes du Jury (Etude du Dossier Technique d'Evaluation - DTE). Cette préparation du candidat à l'épreuve de synthèse comprend une mise en situation professionnelle reconstituée ainsi qu'une simulation à l'entretien technique avec le Jury.

Objectif de la cinquième étape : élaborer l'accompagnement post-jury (en cas de non validation totale)

Cette étape consiste à clarifier et expliquer la situation pour une meilleure compréhension des recommandations du jury et d'envisager une poursuite du parcours (redéfinition de son projet) en fonction des informations disponibles et des possibilités existantes (expérience ou formation complémentaire)

Méthodes de relaxation utilisées

L'évaluation se fait selon les modalités du référentiel de certification du titre Assistant de vie aux familles.

Le centre de formation Ecole Jeanne Blum est centre d'examen pour le titre ADVF et organise le passage des examens pour les candidats VAE au titre ADVF